

**Conseil municipal**  
**27 mai 2013**

**Motion pour demander l'étude du site Meadowbrook comme zone tampon**

**Attendu qu'**en mai 2009, la Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération recommandait de « développer des scénarios visant la protection du site du golf de Meadowbrook et sa transformation en parc nature, en grand parc urbain ou en écoterritoire dans la perspective d'une trame verte reliant ce site à la falaise Saint-Jacques »;

**Attendu que** le comité exécutif dans sa réponse aux recommandations de la Commission a proposé « de poursuivre l'analyse de toutes les propositions soumises à ce jour en ce qui a trait au site de Meadowbrook, et ce, dans le respect du processus de gouvernance des grands projets déjà en place (R-3); »

**Attendu que** la Fédération canadienne des municipalités recommandait dans un rapport paru en 2007 que les développements résidentiels ne soient pas établis à moins de 300 mètres d'une cour de triage, alors que le Canadien Pacifique s'oppose depuis le 12 mars 2012 pour ces raisons à la venue d'un projet résidentiel sur le site de Meadowbrook;

**Attendu que** lors de la séance du Conseil du 18 mars 2013, le Maire de Montréal et le Maire de Lachine ont tous deux déclaré que les coûts rattachés aux infrastructures pour un projet immobilier résidentiel sur Meadowbrook étaient beaucoup trop élevés pour la Ville et que la réalisation d'un projet résidentiel était ainsi compromise;

**Attendu que** le 23 avril 2013, le plan directeur pour l'établissement d'un parc-nature, urbain et patrimonial accessible à tous, a été produit et dévoilée par le groupe Les Amis de Meadowbrook;

**Attendu que** l'Agence Métropolitaine de transport dans une lettre datée du 10 mai 2013 explique les motifs pour lesquels l'agence ne prône pas le développement résidentiel dans un rayon rapproché de leurs installations ferroviaires qui sont en redéploiement.

**Il est proposé par Josée Duplessis**  
**Appuyé par Louise Harel**

**Que** le Conseil municipal demande au comité exécutif, en collaboration avec l'arrondissement de Lachine, de mandater les services appropriés de poursuivre l'analyse de toutes les propositions soumises à ce jour pour la mise en valeur du secteur Meadowbrook en fonction des atouts et des contraintes du site, dans le respect du développement durable.